

les PME et l'EUROPE

Le programme européen Horizon 2020 soutient la croissance d'entreprises innovantes

Horizon 2020 est le nouveau programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne pour la période 2014-2020. Il réserve 8,6 milliards d'euros pour les PME innovantes, les PME à fort potentiel de recherche, les start up, les entreprises de taille intermédiaire (ETI).

Les PME au cœur d'Horizon 2020

- Soutenir les PME-PMI et les entreprises de taille intermédiaire est d'une importance vitale pour la **croissance européenne**. C'est tout l'enjeu du programme Horizon 2020 qui favorise la participation des PME aux projets européens.
- Horizon 2020 prévoit de **réserver 20% de son budget aux PME** européennes, pour les projets des priorités « Défis sociétaux » et « Primauté industrielle ». Ce budget en augmentation, ainsi que l'orientation accrue vers le soutien à l'innovation, font d'Horizon 2020 une opportunité importante qu'il faut saisir.
- Les procédures sont **simplifiées** afin d'augmenter le nombre de PME participantes.
- **De nouvelles opportunités de financement** sont proposées : instrument PME conçu comme un outil de croissance, projets collaboratifs, accès au financement à risques.
 - Des financements sont apportés à des **projets portés par une seule PME**. Ce qui se traduit, pour l'entreprise, par la mise en œuvre de projets plus stratégiques, un accès facilité au financement privé avec un accompagnement personnalisé (mentoring et coaching financé par la commission).
 - Grâce aux **projets collaboratifs**, les PME peuvent accroître leurs efforts de recherche en développant des réseaux de coopération, acquérir d'autres savoir-faire technologiques et non technologiques, financer une partie de leur R&D et, pour certaines, approcher les grands groupes et ainsi faire connaître leurs compétences auprès d'acteurs clés de l'économie.



Zoom sur le portail Horizon 2020

Le portail français Horizon 2020 valorise les actualités sur les appels à projets et propose des informations pratiques pour faciliter la participation aux appels à propositions du programme Horizon 2020.

Consulter le portail français horizon2020.gouv.fr



les PME et l'EUROPE

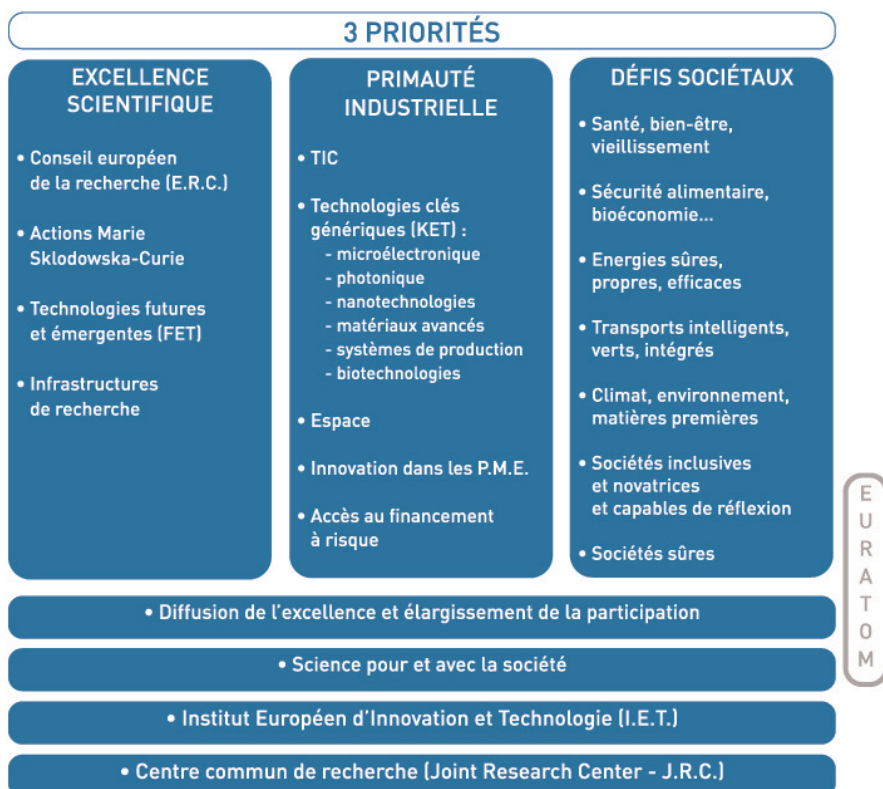
Horizon 2020, qu'est-ce que c'est ?

- C'est le plus important programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne avec 79 milliards d'euros de financements (en euros courants, Euratom compris) sur 7 ans.
- Il regroupe le programme-cadre de recherche et développement technologique (PCRDT), Euratom, les actions innovation du programme pour la compétitivité et l'innovation (CIP), ainsi que l'Institut européen d'innovation et de technologie (IET).
- Il met les financements de la recherche et de l'innovation au service de la réponse aux grands défis de société et porte une attention particulière aux PME.
- Il couvre l'ensemble de la chaîne de l'innovation, depuis l'idée jusqu'au marché, et renforce le soutien à la commercialisation des résultats de la recherche et à la créativité des entreprises.
- Démarrage : 1^{er} janvier 2014 pour une durée de 7 ans.

Les trois priorités d'Horizon 2020

Le programme Horizon 2020 concentre ses financements sur la réalisation de trois priorités : l'excellence scientifique, la primauté industrielle et les défis sociétaux.

Architecture du programme



Les outils de soutien aux PME proposés dans le cadre du programme Horizon 2020

L'instrument PME

Ce nouveau dispositif européen finance des PME ayant un **projet d'innovation** à fort potentiel dans les thématiques prioritaires d'Horizon 2020. **Une entreprise seule** peut déposer un projet.

Les projets collaboratifs

Ces programmes vont permettre aux PME et ETI de **mener ou de participer à des projets collaboratifs de RDI** comportant une dimension européenne :

- dans les technologies génériques et industrielles (TIC, nanotechnologies, biotechnologies...);
- dans les défis sociétaux ;
- certains programmes de travail, comme « Energie », prévoient des topics dédiés aux PME.

Le programme Eurostars 2

Il soutient les **PME innovantes impliquées dans des projets collaboratifs européens**. Il cible prioritairement des PME réalisant de forts investissements en R&D (R&D Performing SME), et doit réunir au moins 2 entités indépendantes de 2 pays membres d'Eurostars.

Fast track to innovation

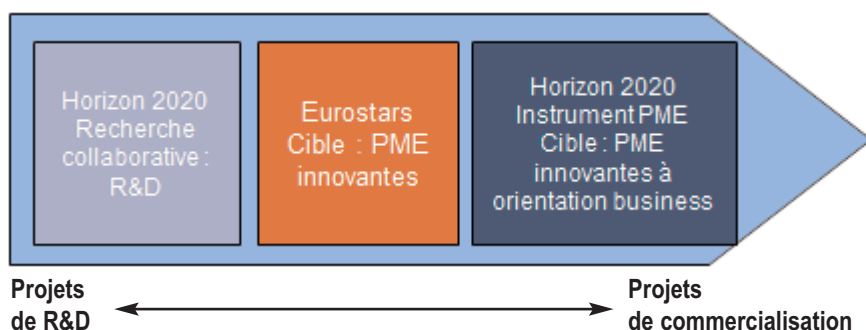
Cette initiative pilote concerne des **projets bottom-up**. Objectifs : augmenter la participation de l'industrie, des PME et de ceux qui postulent pour la première fois pour du soutien dans Horizon 2020, et accélérer le développement de technologies vers des produits, procédés ou services innovants.

Les projets sont pilotés par des entreprises avec un maximum de 5 partenaires et un « Time-to-grant » inférieur à 6 mois.

Le volet financement à risques

Le soutien au financement à risques intervient tout au long du cycle de vie de l'innovation d'une PME, depuis sa phase d'amorçage jusqu'à sa phase d'expansion.

2 programmes sont concernés : Horizon 2020 (financement de la R&I) et COSME (soutien aux PME) à travers des prêts et des garanties.



les PME et l'EUROPE

Les communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI/KIC)

Les CCI ou KIC (Knowledge and Innovation Communities) regroupent des universités, des organismes de recherche, des entreprises, des institutions financières, des collectivités régionales et locales. Financées par l'Institut européen d'innovation et de technologie (intégré à Horizon 2020), les **KIC contribuent au développement de l'innovation**.

3 KIC ont été lancées dans le domaine du changement climatique, de l'énergie et des TIC.

5 nouvelles KIC devraient être créées sur la période 2014-2020 :

- Innovation pour la santé et le vieillissement actif
- Matières premières
- Alimentation du futur
- Processus industriels à forte valeur ajoutée
- Mobilité urbaine

Les actions Marie Skłodowska-Curie

Elles sont dédiées au développement des ressources humaines et à la valorisation des carrières des chercheurs du public et du privé, à travers la **mobilité et la formation**. Tous les domaines de la recherche et de l'innovation sont concernés. Cette action d'échange de personnel de recherche et d'innovation favorise la collaboration européenne, internationale et public/privé.

Vos interlocuteurs

- Le point de contact national PME
- Le point de contact national Accès au Financement
- Le réseau Entreprise Europe
- Le pôle de compétitivité de votre domaine
- Bpifrance
- Les relais régionaux
<http://www.horizon2020.gouv.fr/cid74111/lesrelais-regionaux.html>
- Les réseaux privés de consultants

Échange et diffusion d'information

- Site de la DGRI Commission européenne dédié aux PME
http://ec.europa.eu/research/sme-techweb/index_en.cfm
- Recherche de partenaires <https://cordis.europa.eu/partners/web/guest/home>
- Portail du participant <http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/h2020/index.html>
- Groupe LinkedIn « Horizon 2020 PME France »

Consulter le portail français horizon2020.gouv.fr

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mène en continu des actions en faveur de l'innovation.

Il propose des mesures incitatives à la création d'entreprises innovantes. Il favorise le développement de jeunes entreprises à travers, notamment, des aides fiscales. Il définit un cadre juridique, parallèlement à des actions de sensibilisation, pour faciliter l'intégration des jeunes dans le monde de l'entreprise et pour développer les synergies entre recherche privée et recherche publique.